





PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

18 novembre 2014 Original: English Français

Deuxième Réunion des Points Focaux du MED POL concernant la mise à jour des PAN

Barcelone, 18-19 décembre 2014

Point 3 à l'Ordre du Jour : Adoption de l'Ordre du Jour et Organisation du Travail

Ordre du Jour Provisoire Annoté

Pour réduire l'impact environnemental et dans un souci d'économies financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Introduction

Sur la base de l'orientation apportée par la réunion des Points Focaux du MED POL, tenue le 26-28 mars 2014, à Athènes, Grèce, portant sur les BBN et la mise à jour des PAN, le Secrétariat a avancé dans la préparation des annexes techniques des *Lignes Directrices de la Mise à Jour des Plans d'Action Nationaux pour la Mise en Œuvre du Protocole LBS et de ses Plans Régionaux dans le cadre du PAS-MED pour Réaliser un Bon Etat Environnemental dans le cadre des Objectifs Ecologiques de l'EcAp relatifs à la Pollution* (UNEP(DEPI)/MED WG. 393/10).

Les principaux objectifs de la deuxième réunion des PF du MED POL concernant la mise à jour des PAN consistaient à passer en revue les documents suivants:

- 1. Critères mis à jour proposés pour l'évaluation des points chauds et des zones sensibles
- 2. Projet de Lignes directrices pour l'Evaluation du Budget de Base National (BBN)
- 3. Indicateurs proposés pour évaluer la mise en œuvre des Protocoles LBS, Immersions et Déchets Dangereux, les Plans Régionaux relatifs au Protocole LBS et les PAN
- 4. Projet de lignes directrices sur l'analyse du rapport coût-efficacité et des coûts/bénéfices des mesures

La réunion devrait également donner de l'élan au processus de mise à jour des PAN à l'échelle nationale.

Les annotations suivantes concernant l'ordre du jour provisoire proposé pour la présente réunion ont été préparées par le Secrétariat pour soutenir la réunion dans ses délibérations.

Ordre du Jour Provisoire Annoté

18 décembre 2014

Inscription (08:30 - 09:00)

Point 1 à l'Ordre du Jour: Ouverture de la Réunion (09:00 – 09:05)

La Réunion sera inaugurée par M. Habib N. El Habr, Coordinateur adjoint du PAM/PNUE/MED POL OiC.

Point 2 à l'Ordre du Jour: Election des Membres du Bureau (09:05 – 09:15)

La réunion devra élire un Président, trois Vice-présidents et un Rapporteur.

Point 3 à l'Ordre du Jour: Adoption de l'Ordre du Jour et de l'Organisation du Travail (09:15 – 09:30)

Les règles et les procédures des réunions et des conférences des Parties Contractantes à la Convention sur la Protection du Milieu Marin et du Littoral Méditerranéen et ses Protocoles s'appliqueront *mutatis mutandis* à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, Annexe XI).

L'Ordre du Jour Provisoire (UNEP(DEPI)/MED WG.404/1) annoté dans le présent document sera revu, amendé si nécessaire et adopté par la Réunion.

L'interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée durant la Réunion.

A la fin de la réunion, les délégués seront appelés à revoir et à adopter les conclusions et les recommandations de la réunion, amendées, le cas échéant, et rédigées par le Rapporteur.

Point 4 à l'Ordre du Jour: Examen de

Examen des annexes techniques aux Lignes Directrices pour la Mise à jour des Plans d'Action Nationaux pour l'application du Protocole LBS et de ses Plans Régionaux dans le cadre du PAS MED pour Réaliser un Bon Etat Environnemental pour les Objectifs Ecologiques de l'ECAP relatifs à la Pollution (UNEP(DEPI)/MED WG. 393/10)

a) Critères pour déterminer les points chauds et les zones sensibles (09:30 – 13:00)

Le Secrétariat introduira le document UNEP(DEPI)/MED WG. 404/3.

La réunion sera appelée à revoir la méthodologie proposée pour l'évaluation des points chauds et des zones sensibles, apporter un retour sur l'information et l'approuver, le cas échéant.

b) Lignes directrices du Budget National de Base (NBB) (14:30 - 16:30)

Le Secrétariat introduira le document UNEP(DEPI)/MED WG. 404/4.

La réunion sera appelée à revoir les lignes directrices du Budget National de Base (NBB), y compris le système d'information y relatif, apporter un retour sur l'information et l'approuver, le cas échéant.

c) Indicateurs des PAN/Plans Régionaux proposés (16:50 - 18:30)

Le Secrétariat introduira le document UNEP(DEPI)/MED WG. 404/5.

La réunion sera appelée à revoir les indicateurs candidats proposés pour évaluer la mise en œuvre des trois Protocoles de la Convention de Barcelona, traitant les sources terrestres de pollution, et devrait:

- i. Se mettre d'accord sur leur utilisation, à l'échelle nationale, pour évaluer la mise en œuvre des PAN/Plans Régionaux, tenant compte des spécificités nationales;
- ii. Recommander leur inclusion, le cas échéant, dans le système d'élaboration de rapport mis à jour du PAM, actuellement en cours de révision par le Secrétariat.

19 décembre 2014

d) Projet de lignes directrices sur l'analyse du rapport coût-efficacité et des coûts/bénéfices (09:00 - 11:30)

Le Secrétariat introduira le document UNEP(DEPI)/MED WG. 404/6.

La réunion sera appelée à revoir le document d'orientation proposé, apporter un retour sur l'information et en approuver l'utilisation, le cas échéant, et avec le soutien du Secrétariat, dans l'évaluation du rapport coût-efficacité et des coûts-bénéfices des mesures comprises dans les PAN mis à jour.

Point 5 à l'Ordre du Jour: Progrès sur la mise à jour des PAN et les prochaines étapes (11:50-13:00)

Dans le cadre de ce point à l'ordre du jour, le Secrétariat informera les participants à cette réunion du travail accompli pour soutenir le processus de mise à jour des PAN. Les Points Focaux du MED POL seront appelés à apporter des informations concernant le travail entrepris à l'échelle nationale concernant la mise à jour des PAN.

Point 6 à l'Ordre du Jour: Divers (14:00-14:30)

D'autres questions relatives à la réunion ou aux Points Focaux du MED POL, qui pourraient être soulevées à l'attention de la réunion lors de l'adoption de l'ordre du jour dans le cadre du point 3 à l'ordre du jour seront discutées dans le cadre de ce point à l'ordre du jour.

Au moment de la rédaction, le Secrétariat n'avait pas de points à proposer dans le cadre de ce point à l'ordre du jour.

Point 7 à l'Ordre du Jour: Conclusions et recommandations (14:30-16:30)

Dans le cadre de ce point à l'Ordre du Jour, cette réunion passera en revue, amendera et adoptera toute éventuelle conclusion et recommandation qui résultera des discussions, rédigée par le Rapporteur.

Point 8 à l'Ordre du Jour: Clôture de la Réunion

Le Président clôture la réunion à 16.30, le 19 décembre 2014.

PROJET DE CALENDRIER

Jeudi 18 décembre 2014			
08:30 - 09:00	Inscription		
09:00 - 09:05	Point 1 à l'ordre du jour: Ouverture de la Réunion		
09:05 - 09:15	Point 2 à l'ordre du jour: Election des Membres du Bureau		
09:15 - 09:30	Point 3 à l'ordre du jour: Adoption de l'Ordre du Jour et de l'Organisation du Travail		
	Point 4 à l'ordre du jour: Examen des annexes techniques aux Lignes Directrices pour la Mise à jour des Plans d'Action Nationaux (UNEP(DEPI)/MED WG. 393/10)		
09:30 -13:00	Point 4 (a) à l'ordre du jour: Critères pour déterminer les points chauds et les zones sensibles		
14:30 – 16:30	Point 4 (b) à l'ordre du jour : Lignes directrices du Budget National de Base (NBB)		
16:50 – 18:30	Point 4 (c) à l'ordre du jour: Indicateurs proposés des PAN/Plans Régionaux		
Vendredi 19 déce	embre 2014		
	Point 4 à l'ordre du jour: Examen des annexes techniques aux <i>Lignes Directrices pour la Mise à jour des Plans d'Action Nationaux</i> (UNEP(DEPI)/MED WG. 393/10) (suite)		
09:00 – 11:30	Point 4 (d) à l'ordre du jour Projet de lignes directrices sur l'analyse du rapport coût-efficacité et des coûts/bénéfices		
11:50 – 13:00	Point 5 à l'ordre du jour: Progrès sur la mise à jour des PAN et les prochaines étapes		
14:00 – 14:30	Point 6 à l'ordre du jour: Divers		
14:30 – 16:30	Point 7 à l'ordre du jour: Conclusions et recommandations		
16:30	Point 8 à l'ordre du jour: Clôture de la Réunion		

Pause-café 11:30 – 11:50 et 16:30 – 16:50 Déjeuner 13:00 – 14:30

Déjeuner